

Communiqué de presse

Aux représentants des médias

Votations du 24 novembre 2024 Cœur de cité et manège

Meyrin, dimanche 24 novembre 2024 – Le Conseil administratif de la ville de Meyrin prend acte du résultat des urnes et fait part de sa prise de position concernant les deux objets portés en votation communale.

OUI au Cœur de cité

« Nous remercions les Meyrinoises et Meyrinois qui ont accordé leur confiance à leurs élus du Conseil municipal et du Conseil administratif. Nous nous réjouissons de constater qu'ils ont su faire la part des choses en soutenant un projet élaboré sur plus de 10 ans, et sur lequel ils ont eu plusieurs occasions de s'exprimer. Il est désormais temps pour nous de passer à l'étape suivante et de lancer la construction de ce cœur de ville tant attendu ! Nous rappelons ici que l'avis de la population pourra toujours s'exprimer lors des démarches participatives à venir où chacune et chacun pourra faire entendre sa voix. »

Rappel des échéances clés du Cœur de cité

- Entrée en force de l'autorisation de construire : novembre 2024
- Démarrage des travaux : printemps 2025
- Livraison du parc public : printemps 2026
- Ouverture de la Maison de la citoyenneté : fin 2027/début 2028
- Inauguration du Cœur de cité : printemps 2028
- Livraison de l'ensemble des espaces publics : fin 2029

OUI à l'initiative manège

« Nous prenons acte du résultat de la votation extrêmement serré, à approximativement 70 voix d'écart, et regrettons les impacts indirects que celui-ci entraînera. En conséquence, nous continuerons à être à l'étroit sur la Campagne Charnaux et serons contraints de reporter nos projets d'équipements publics dans ce secteur. Comme nous nous y sommes engagés, nous mettrons en œuvre des démarches pour trouver une issue favorable au déménagement du manège. Cependant, nous exprimons notre inquiétude quant au coût que la Commune devra supporter pour répondre à cette décision populaire. »

Le Conseil administratif réaffirme ici sa volonté de poursuivre la mise en œuvre de son programme de législation et réitère son engagement à continuer d'œuvrer en faveur du bien-être et de la qualité de vie des Meyrinoises et Meyrinois.

Laurent Tremblet
Conseiller administratif

Eric Cornuz
Maire

Nathalie Leuenberger
Conseillère administrative

Contact médias

Adrien Fohrer, responsable service communication et affaires économiques
adrien.fohrer@meyrin.ch – 079 298 85 95